



Dr Régis MOURIES, Président

En partenariat avec



Philippe COCHARD, Président



Jean-Jules MORTEO, Président

Avec le précieux soutien de l'Agence Régionale de Santé d'Île-de-France

Résultats d'enquête

L'épuisement professionnel
(Burn Out Syndrom)
Qu'en pensez-vous ?
Vous sentez-vous concerné ?

Conférence de Presse du 25/11/14

Introduction et Objectifs



- De nombreux facteurs sociodémographiques, économiques, légaux, environnementaux, médicaux et scientifiques peuvent influencer la pratique et le ressenti des soignants libéraux exerçant en ville.
- Les URPS Infirmiers et Masseurs-Kinésithérapeutes, avec le soutien de l'AAPML, souhaitent engager une réflexion sur la santé des soignants en Ile-de-France. La première étape est l'état des lieux et c'est l'objet de cette enquête.
- Les partenaires de l'enquête ont souhaité donner la parole aux infirmiers(ères) et masseurs-kinésithérapeutes libéraux franciliens sur les causes de l'épuisement professionnel et les réponses à y apporter.

Introduction et Objectifs



➤ Objectifs :

- Objectiver et évaluer le mal être psychique des soignants libéraux dans l'exercice de leur profession, conduisant parfois au burn out.
- Mettre en évidence les facteurs de stress et les stratégies d'adaptation des soignants face au syndrome d'épuisement professionnel.
- Inciter les soignants à s'exprimer sur cette question de leur exercice professionnel.
- Proposer des solutions institutionnelles et personnelles.

Sommaire



Méthodologie d'enquête p.05

Présentation des répondants p.06

Causes de l'épuisement professionnel p.07

Sentiment d'épuisement professionnel p.15

Solutions envisagées par les répondants p.25

Conclusions et perspectives p.34

Méthodologie d'enquête



- ✓ Cibles :
 - 5 425 infirmiers(ères)
 - 8 591 masseurs-kinésithérapeutes
 - Région Ile-de-France

- ✓ Diffusion par courrier postal en juin 2014 avec enveloppe T

- ✓ Relance par courrier électronique en juillet 2014

- ✓ Taux de retour infirmiers(ères) : 5%

- ✓ Taux de retour masseurs-kinésithérapeutes : 7%

L'ÉPUISEMENT PROFESSIONNEL
(BURN OUT SYNDROM)
QU'EN PENSEZ-VOUS ? VOUS SENTEZ-VOUS CONCERNÉ ?



Madame, Monsieur,

Les Unions Régionales des Professionnels de Santé d'Ile-de-France ont pour mission de favoriser les conditions d'exercice des soignants libéraux. Leur attention s'est naturellement portée sur les conséquences des difficultés d'exercice croissantes. Une récente enquête de CMV Médiforce/H2O révèle que les professionnels de santé libéraux portent un regard de plus en plus négatif sur la situation de leur profession. La moyenne de l'indice de confiance quant à la situation générale actuelle de leur profession est de 5,2 (sur une échelle de 1 à 10).

Ce constat nous incite aujourd'hui à mener une étude dans le but de préciser cette situation en Ile-de-France. Nous souhaitons également proposer des solutions et en tester l'intérêt auprès de vous.

Nous vous sollicitons aujourd'hui pour remplir le questionnaire joint avant le 18 juillet 2014 :

- En répondant en ligne **sur Internet directement** via l'adresse www.modalisa.com/aapml
- Soit, si vous ne disposez pas d'accès à Internet, par voie postale à l'aide de l'**enveloppe T** ci-jointe,

L'exploitation de l'enquête sera **complètement anonyme**. Les résultats seront publiés sur le site de l'AAPML : l'Association d'aide professionnelle aux soignants libéraux qui a mis en place un numéro d'aide non surtaxé, dédié en cas de difficultés dans l'exercice de la profession des soignants libéraux : 0826 004 580 (psychologues 24h/24 et 7jours/7).

En vous remerciant de votre aide précieuse, nous vous prions d'agréer, Chère Madame, Cher Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Monsieur Philippe COCHARD
Président de l'URPS-MK

Monsieur Jean-Jules MORTEO
Président de l'URPS Infirmiers

Docteur Régis MOURIES
Président de l'AAPML

I. A VOTRE AVIS, LES CAUSES POSSIBLES DE L'ÉPUISEMENT PROFESSIONNEL DE VOTRE PROFESSION SONT :						
CAUSES	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas du tout d'accord	Vous vous sentez personnellement concerné ?	
	○	○	○	○	Oui	Non
CAUSES D'ORDRE MÉDICAL						
Difficultés à maintenir à jour ses connaissances	○	○	○	○	○	○
Difficultés à prendre en charge certains patients / certaines situations	○	○	○	○	○	○
CAUSES D'ORDRE PROFESSIONNEL						
Non reconnaissance à sa juste valeur de l'action des soignants	○	○	○	○	○	○
Charge de travail trop lourde, trop contraignante, trop complexe	○	○	○	○	○	○
Longueur des journées de travail, trop grand nombre d'actes	○	○	○	○	○	○
Interruption récurrente des soins, rythmes trop différents.	○	○	○	○	○	○
Sentiment d'insécurité grandissant	○	○	○	○	○	○
Isolement	○	○	○	○	○	○
Patients de plus en plus exigeants	○	○	○	○	○	○
Augmentation des contraintes collectives	○	○	○	○	○	○
Augmentation du risque de contentieux juridiques	○	○	○	○	○	○
Excès de paperasserie	○	○	○	○	○	○
CAUSES D'ORDRE PERSONNEL						
Impression de ne pas (ou plus) s'accomplir dans son métier	○	○	○	○	○	○
Difficultés d'ordre financier dans sa vie privée	○	○	○	○	○	○
Difficultés d'ordre affectif dans sa vie privée	○	○	○	○	○	○
Confrontation à des problèmes de santé	○	○	○	○	○	○
Manque de temps pour sa vie privée	○	○	○	○	○	○
Vie privée trop parasitée par le travail	○	○	○	○	○	○
Fragilité psychologique propre à certains	○	○	○	○	○	○

Présentation des répondants

Profils des répondants



Infirmiers(ères)

79% sont des femmes.

54% ont 50 ans ou plus, avec une moyenne à 49 ans.

80% exercent en milieu urbain.

51% se sont installés entre 1980 et 1999 (ancienneté moyenne d'installation 16,5 ans).

Plus de 4 infirmiers(ères) sur 5 exercent en cabinet de groupe.

13% ont un secrétariat.

90% de leurs consultations sont réalisées en visite à domicile, 5% au cabinet SANS rdv et 5% SUR rdv.

54% réalisent plus de 12 000 actes par an.

Environ 1/3 sont impliqué(e)s dans d'autres activités au cabinet en dehors des soins, dont 2/3 dans des réseaux de santé et un peu d'1/2 dans un syndicat ou au conseil de l'ordre.

Profils des répondants



Masseurs-Kinésithérapeutes

57% sont des hommes.

55% ont 50 ans ou plus, avec une moyenne à 49 ans.

85% exercent en milieu urbain.

51% se sont installés depuis 1990 (ancienneté moyenne d'installation de 21 ans).

3 masseurs-kinésithérapeutes sur 5 exercent en cabinet de groupe.

9% ont un secrétariat.

79% de leurs consultations sont réalisées au cabinet SUR rdv, 20% en visite à domicile et 1% au cabinet SANS rdv.

58% réalisent plus de 6 000 actes par an.

28% des masseurs-kinésithérapeutes sont impliqués dans d'autres activités au cabinet en dehors des soins.

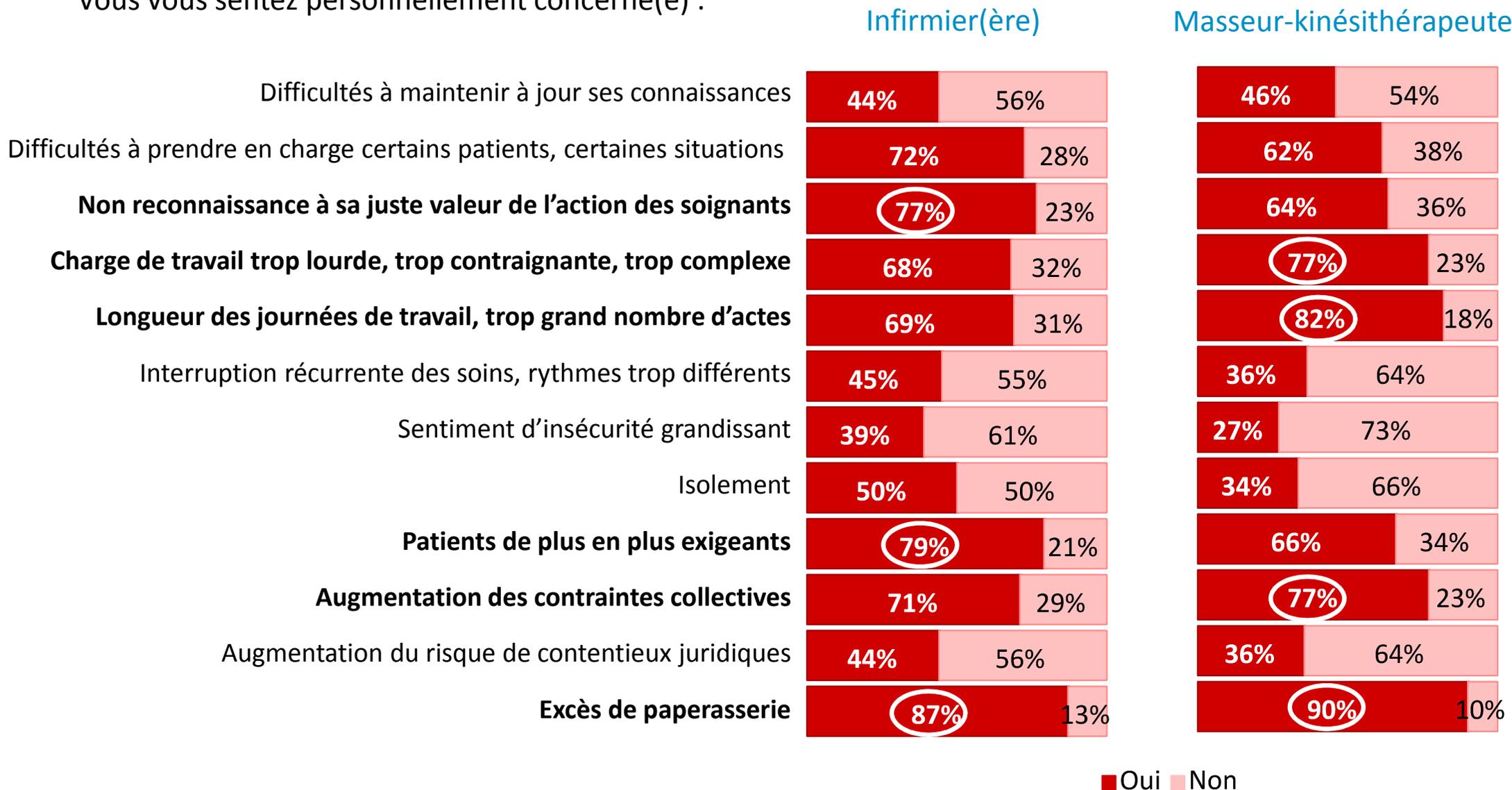
Aucune activité ne se distingue nettement : 36% pour l'enseignement, 34% dans les réseaux de santé et 29% dans un syndicat ou au conseil de l'ordre.

└ Causes de l'épuisement professionnel ┘

Causes d'ordre médical et professionnel



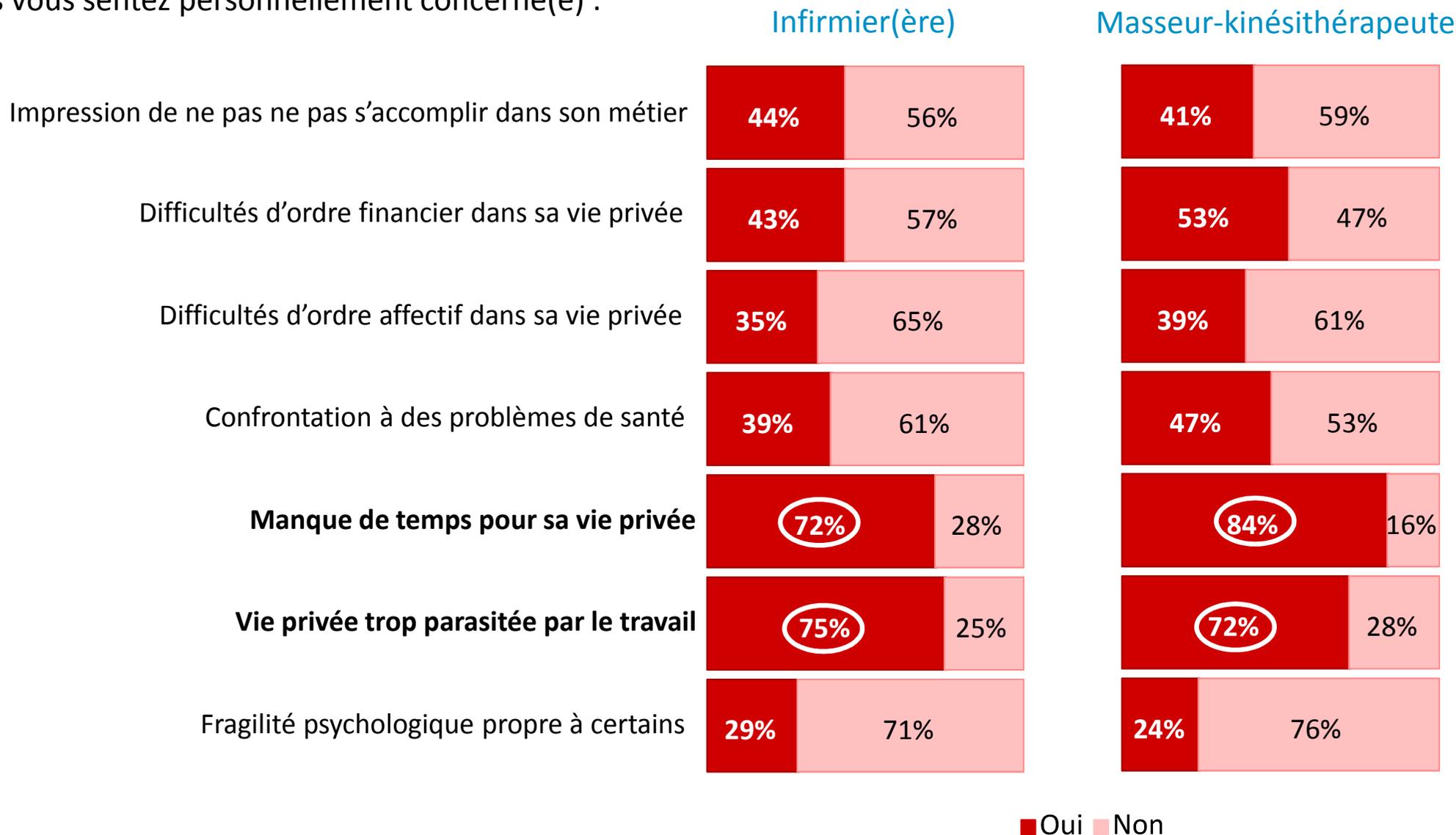
Vous vous sentez personnellement concerné(e) :



Causes d'ordre personnel



Vous vous sentez personnellement concerné(e) :



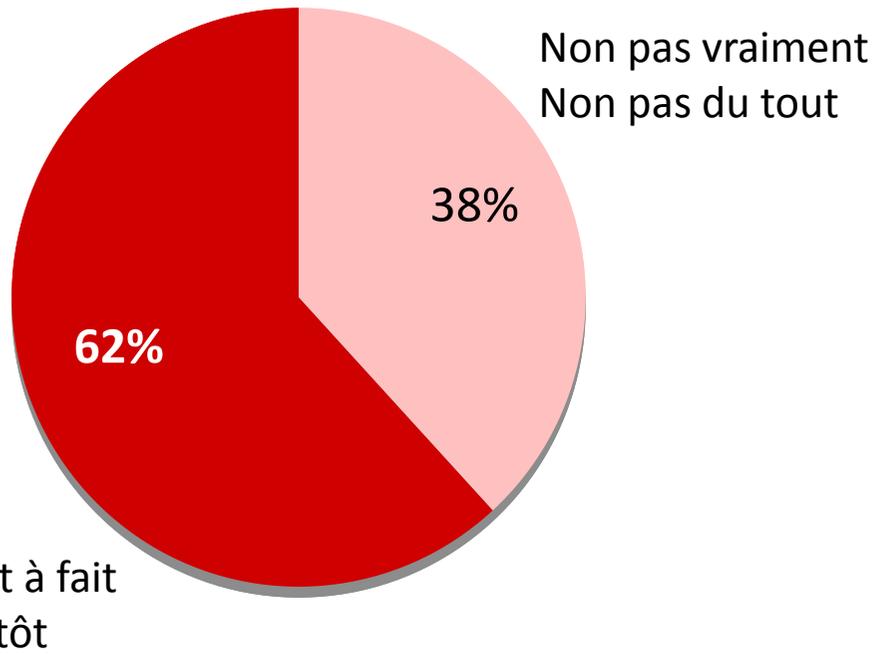
└ Sentiment d'épuisement professionnel ┘

Personnellement menacé(e)

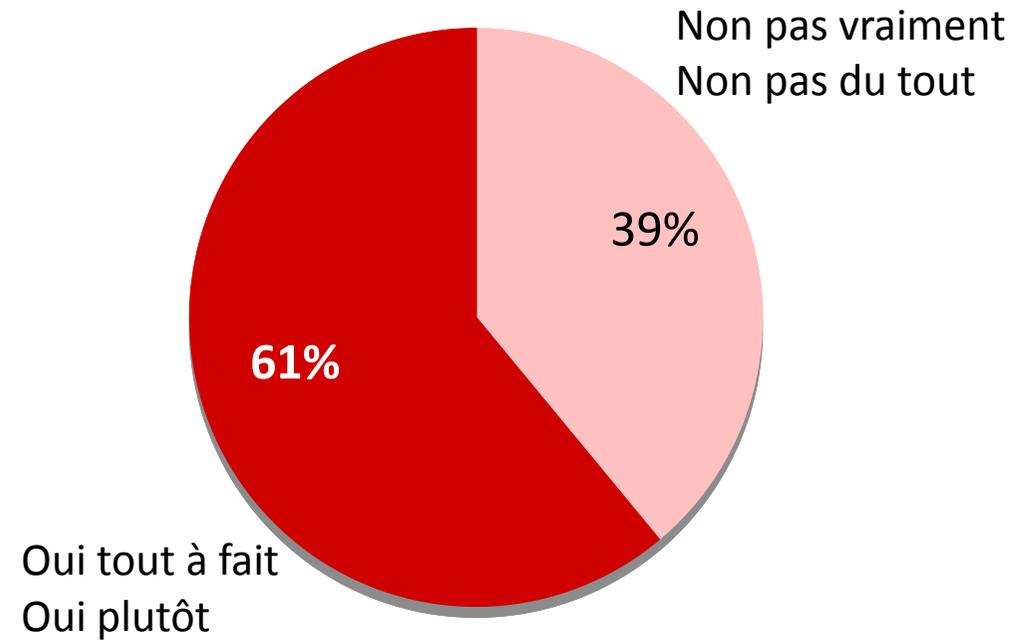


Vous sentez-vous personnellement menacé(e) par l'épuisement professionnel ?

Infirmier(ère)



Masseur-kinésithérapeute

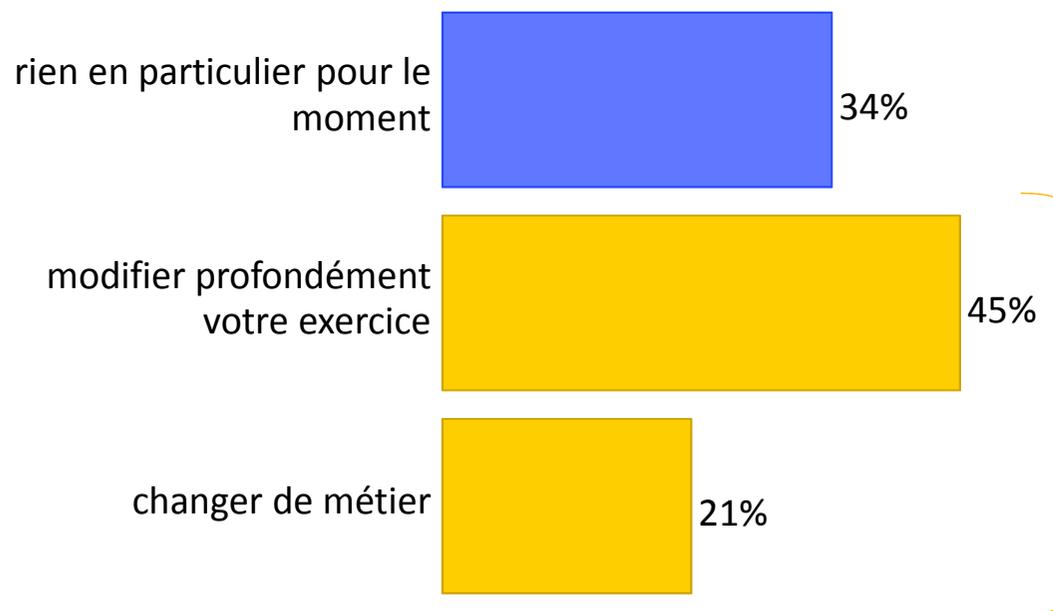


Personnellement menacé(e)



Si vous vous sentez personnellement menacé(e), qu'envisagez-vous de faire ?

Infirmier(ère)



Si modification profonde de l'exercice ou changement de métier

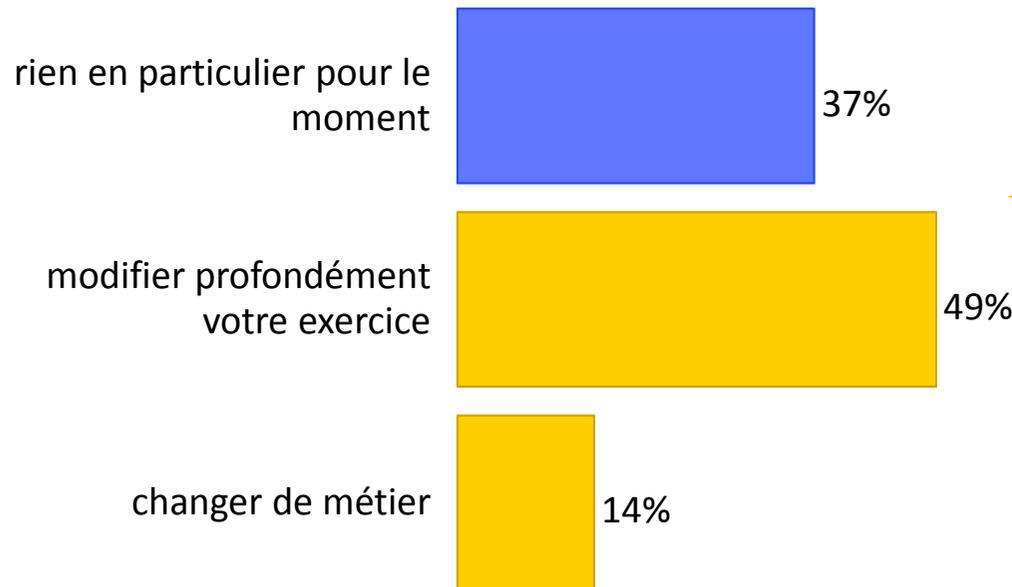
	Effectifs	
Rapidement	62	60%
Plus tard	42	40%
Total	104	

Personnellement menacé(e)



Si vous vous sentez personnellement menacé(e), qu'envisagez-vous de faire ?

Masseur-kinésithérapeute



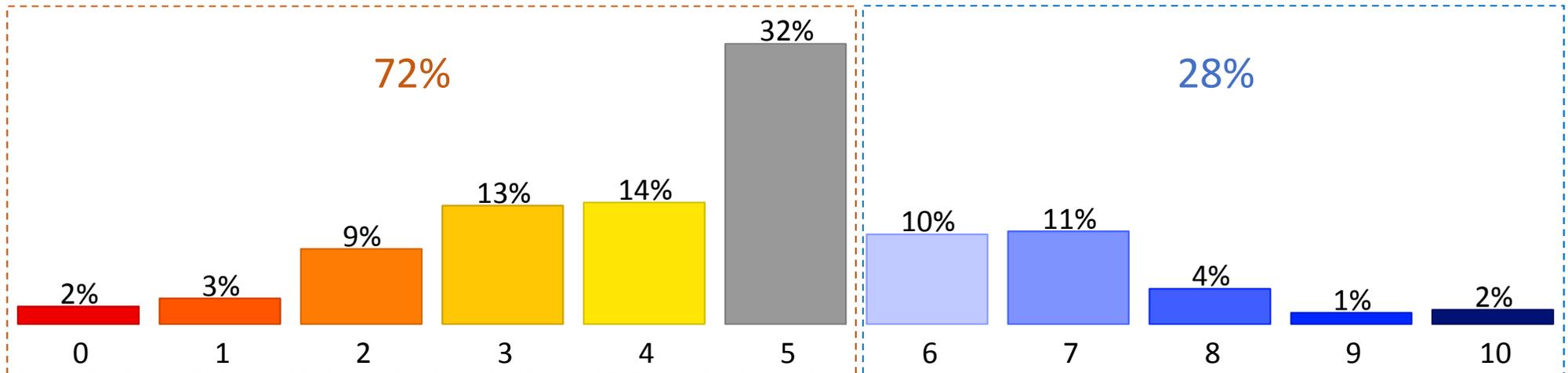
Si modification profonde de l'exercice ou changement de métier

	Effectifs	Pourcentage
Rapidement	144	65%
Plus tard	77	35%
Total	221	

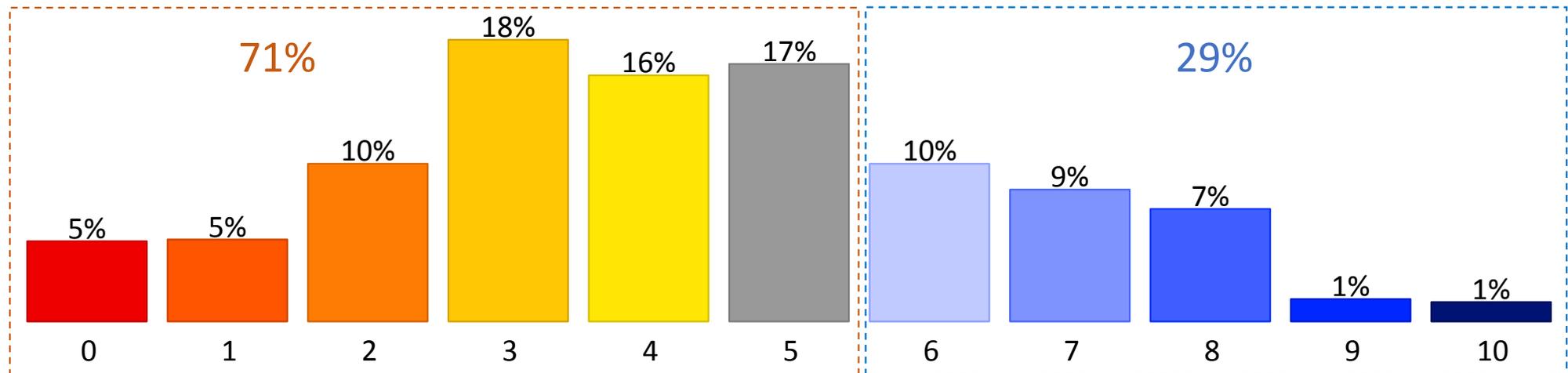
Vision de votre avenir professionnel

Comment voyez-vous l'avenir de votre pratique professionnelle ?
sur une échelle de 0 (très pessimiste) à 10 (très optimiste) :

Infirmier(ère) Moyenne = 4,7

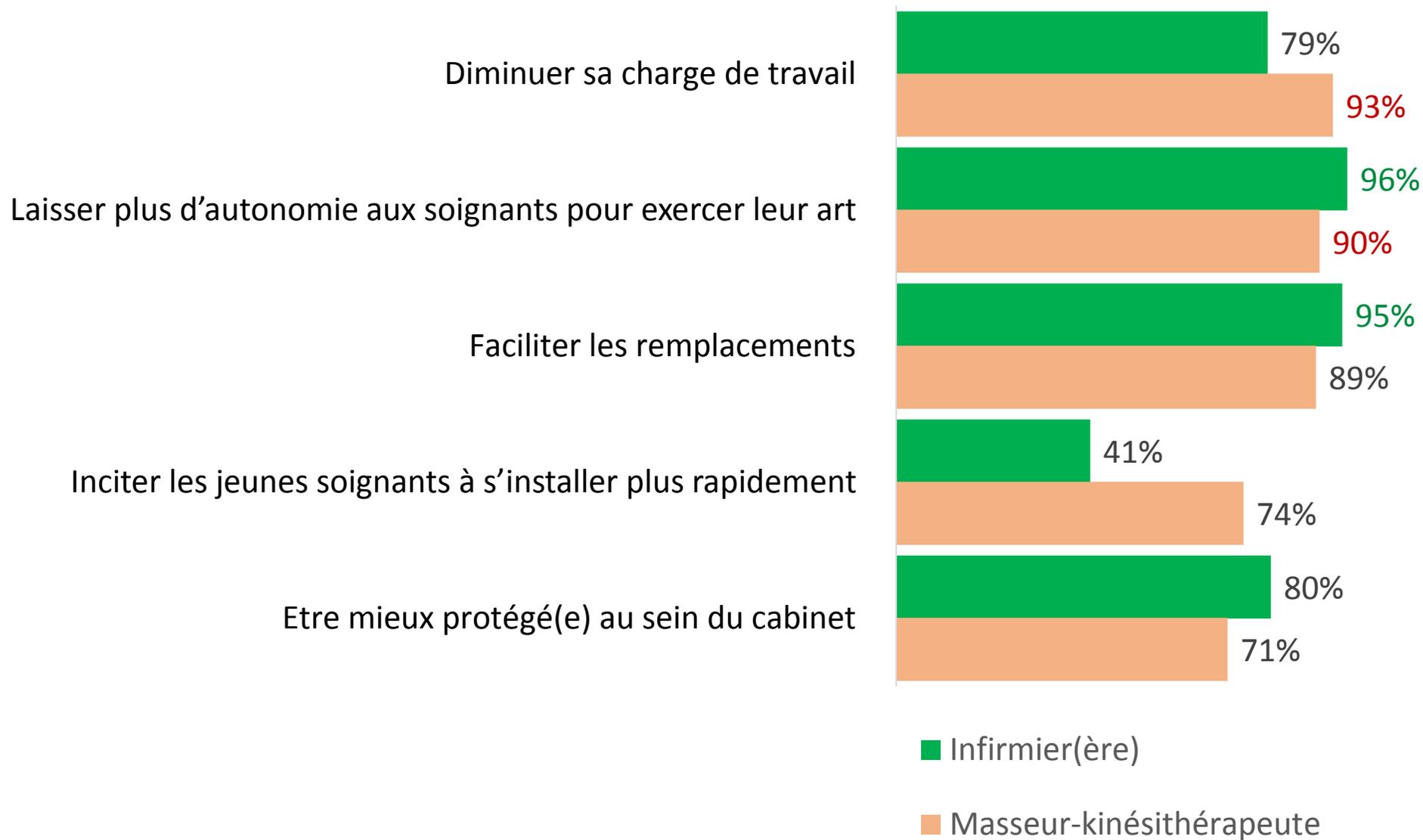


Masseur-kinésithérapeute Moyenne = 4,3

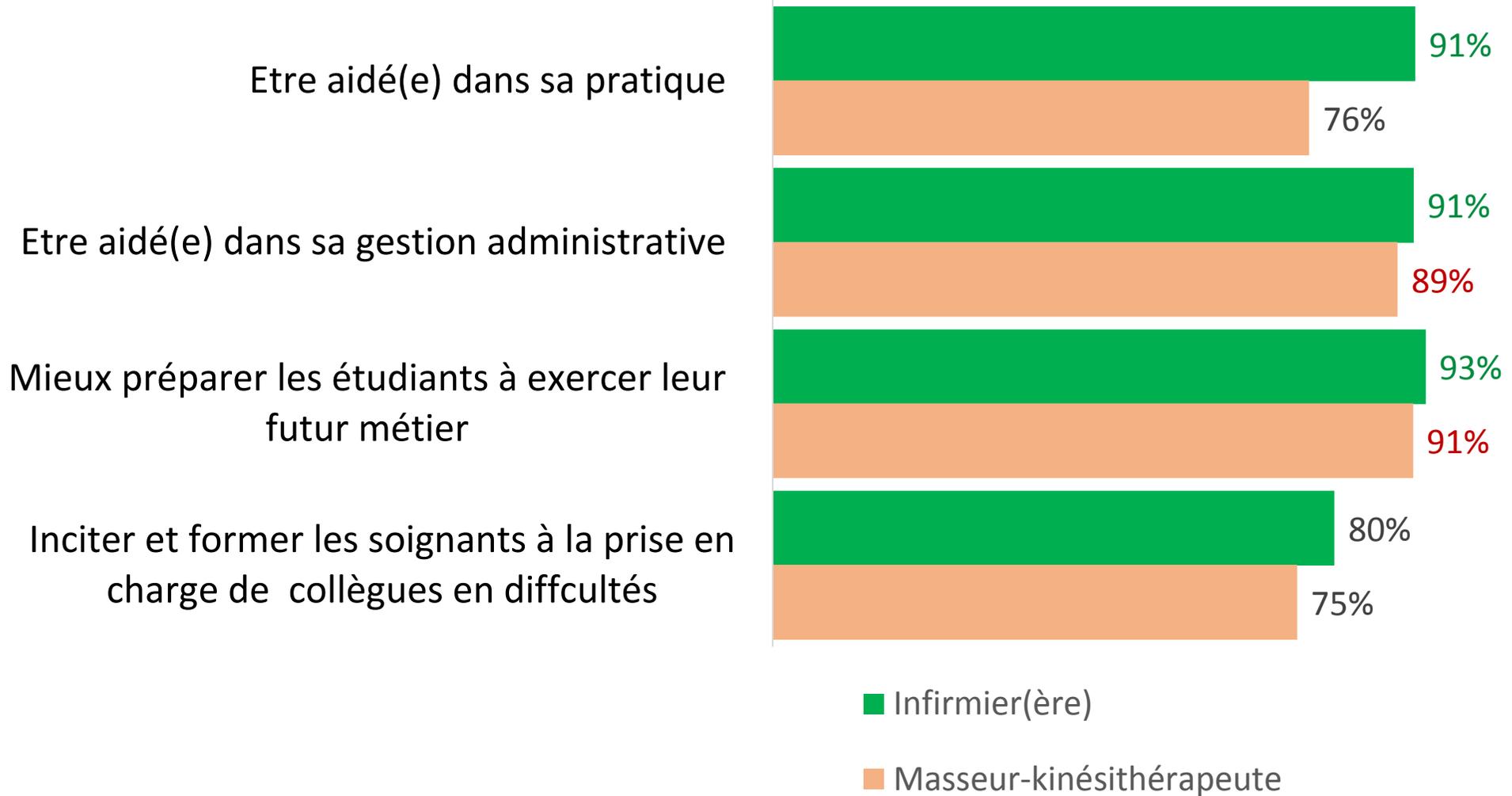


Solutions envisagées par les répondants

En matière de prévention



En matière de formation

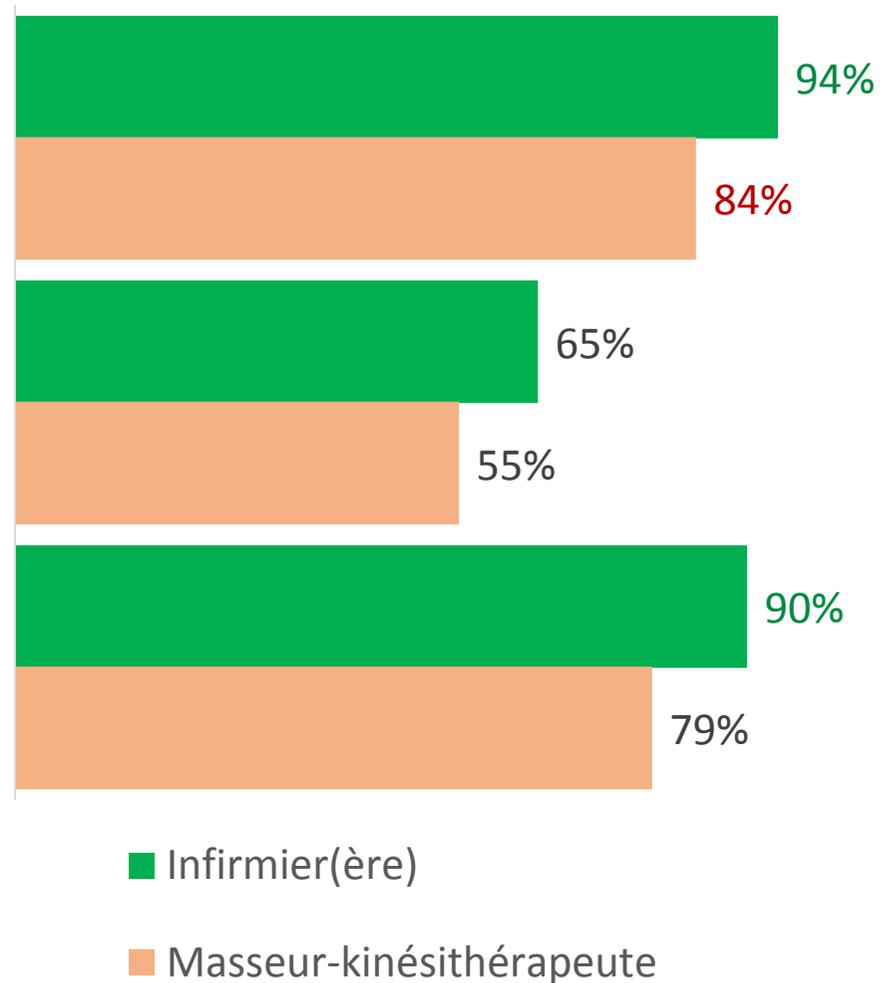


En matière de prise en charge

Mise en place de lignes téléphoniques
d'écoute de conseils médicaux,

Mise en place de cellules d'intervention
policières

Développement de groupes de paroles entre
confrères



Au niveau social

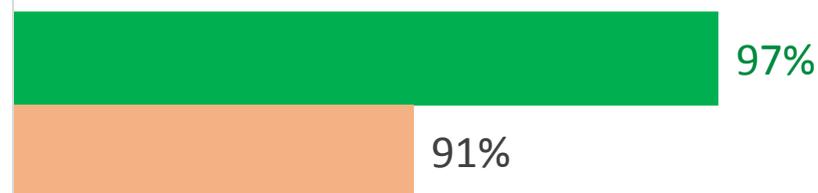
Amélioration de la protection sociale des soignants libéraux



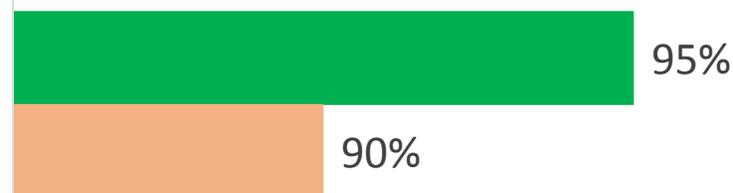
Reconnaissance du syndrome d'épuisement professionnel comme maladie pro.



Instauration d'une prise en charge médicale et psy dédiée aux prof. de santé



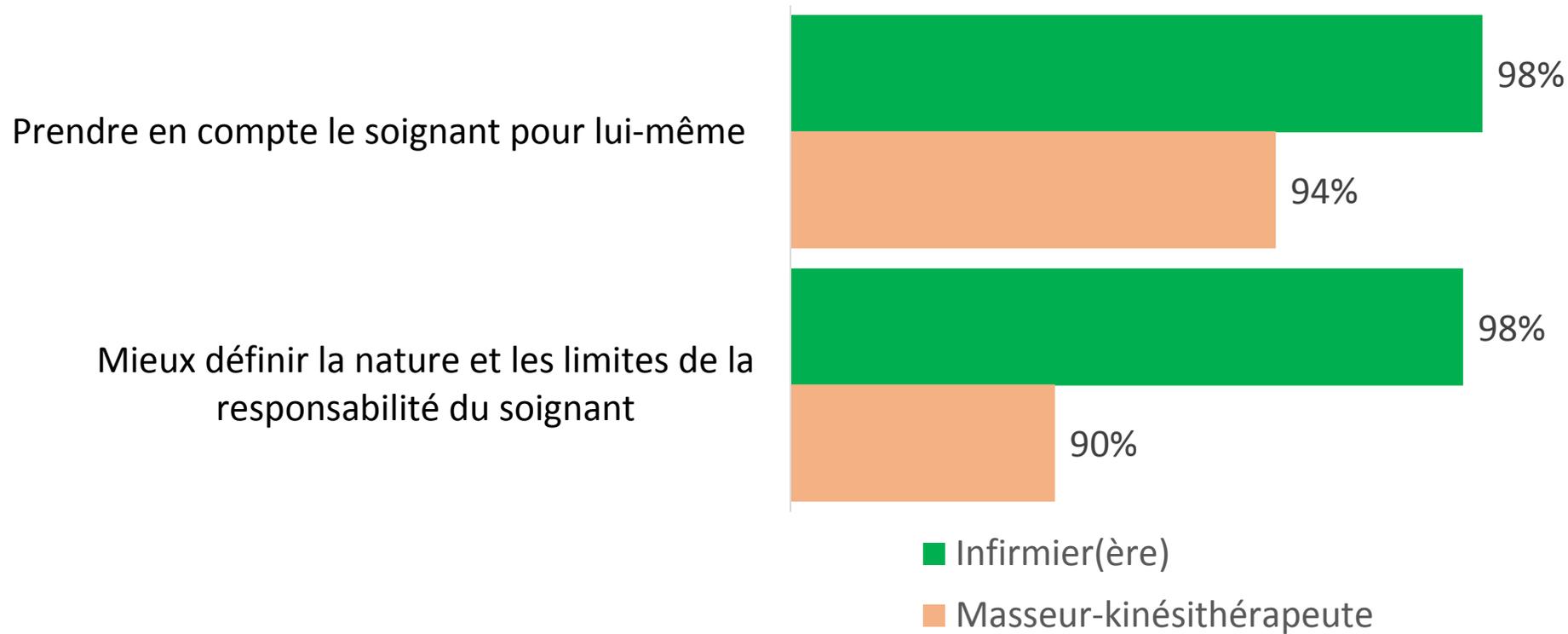
Instauration d'une médecine du travail pour les soignants



■ Infirmier(ère)

■ Masseur-kinésithérapeute

Au niveau culturel



Conclusions et perspectives

Conclusions et perspectives

- 62 % des infirmiers(ères) ont répondu se sentir personnellement menacé(e)s par l'épuisement professionnel.
- 61 % des masseurs-kinésithérapeutes ont répondu se sentir personnellement menacé(e)s par l'épuisement professionnel.
- *Lors de l'enquête réalisée en 2007 sur le même thème, en partenariat avec l'URPS Médecins d'Ile-de-France, membre actif de l'AAPML, 53 % des médecins interrogés ont répondu se sentir personnellement menacé(e)s par l'épuisement professionnel.*
- Les principales causes de l'épuisement professionnel citées par les répondants, qui se sentent personnellement concernés par celles-ci, sont :
 - Pour les infirmiers :
 - L'excès de paperasserie (87%),
 - Des patients de plus en plus exigeants (79%),
 - La non reconnaissance à sa juste valeur de l'action des soignants (77%),
 - Une vie privée trop parasitée par le travail (75%).
 - Pour les masseurs-kinésithérapeutes :
 - L'excès de paperasserie (90%),
 - Le manque de temps pour sa vie privée (84%),
 - La longueur des journées de travail, trop grand nombre d'actes (82%),
 - La charge de travail trop lourde, trop contraignante, trop complexe (77%).

Conclusions et perspectives

- Les 4 premières solutions les plus souvent citées par les répondants des deux professions sont (taux de réponses supérieur à 90%) :
 - Améliorer la protection sociale des soignants libéraux,
 - Prendre en compte le soignant pour lui-même,
 - Reconnaître le syndrome d'épuisement professionnel comme maladie professionnelle,
 - Instaurer une prise en charge médicale et psychologique dédiée aux professionnels de santé.

- Cette étude incite les URPS Masseurs-kinésithérapeutes et Infirmiers à agir et à briser les tabous en :
 - Relayant auprès des institutions que l'épuisement professionnel est un problème collectif,
 - Intégrant à la formation des étudiants les spécificités de l'exercice libéral, ses avantages et ses difficultés,
 - Poursuivant la défense du mode d'exercice libéral,
 - Promouvant les outils qui facilitent l'exercice professionnel (télémédecine, simplification administrative...),
 - Développant et faisant connaître les dispositifs de soins aux soignants,
 - Préservant l'anonymat des soignants en difficulté,
 - Proposant une plate-forme d'écoute et de soutien psychologique.

Conclusions et perspectives

- Depuis 10 ans, l'AAPML, a mis en place un dispositif concret d'écoute téléphonique, d'accompagnement et de soutien psychologique qui s'étend progressivement à l'ensemble des professionnels de santé (0826 004 580 : appel anonyme 24h/24 et 7j/7).
- L'association a récemment été reconnue d'intérêt général.



Un problème, une difficulté, une aide

0826 004 580

0,15 € / minute

Appel anonyme 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7

Association d'aide aux professionnels de santé & médecins libéraux - www.aapml.fr